



Cofinancé par l'Etat dans le cadre du
Plan régional d'investissement dans les
compétences

Ce projet est cofinancé par le Fond social
européen plus (FSE+)

Mise à jour le 28/09/2026, valide jusqu'au 31/08/2031

Certificat Matelot Pont

Dates et lieux :

1ère session : de septembre à novembre à Nantes (déplacements ponctuels à St Nazaire & à Nivillac).

2ème session : de mars à juin à Nantes (déplacements ponctuels à St Nazaire & à Nivillac).

Références réglementaires : code STCW, tableau A-II/4 et 5

RNCP : 39154

Secteurs d'activités : Le titulaire du certificat de matelot pont peut naviguer sur des navires armés au commerce, à la plaisance, à la pêche ou aux cultures marines.

Type d'emplois accessibles :

Le certificat de matelot pont permet à son titulaire d'être employé en tant que matelot.

Certains matelots pont peuvent exercer des tâches spécialisées en matière de navigation, de manutention et d'arrimage de la cargaison, de contrôle de l'exploitation du navire et d'assistance aux personnes à bord, d'entretien et de réparation sur des navires armés au commerce ou à la plaisance de jauge inférieure à 500.

A la pêche ou aux cultures marines, le matelot pont peut exercer des tâches spécialisées quelle que soit la jauge brute du navire.

Code(s) ROME :

N3102 - Equipage de la navigation maritime

A1415 - Equipage de la pêche

Objectifs de la formation (prérogatives du brevet) :

Gouverner le navire et se conformer également aux ordres de barre
Assurer une veille visuelle et auditive adéquate
Contribuer à la surveillance et à la tenue du quart en toute sécurité

Lycée Professionnel Maritime Jacques Cassard 111 rue du Port Boyer BP 51536 44315 NANTES Cedex 3

Tél : 02 40 50 5101 - N° Siret : 19442313300017

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52440422444 auprès du préfet de région des Pays de la Loire

Email : formationcontinue@lycee-maritime-nantes.fr – Site : www.lycee-maritime-nantes.fr

Faire fonctionner le matériel d'urgence et appliquer les procédures d'urgence

Participer à la tenue du quart à la passerelle en toute sécurité

Participer à l'accostage, au mouillage et autres opérations d'amarrage

Conditions d'admission à l'entrée de formation :

Avoir un niveau au moins équivalent à celui d'un CAP ou BEP, validé ou non par un diplôme,

Etre âgé d'au moins 18 ans,

Etre reconnu apte à la navigation par un médecin du service des gens de la mer,

Etre titulaire d'une attestation de natation (50 m départ plongé).

Conditions d'obtention du diplôme :

Avoir suivi les contrôles en cours de formation,

Passer avec succès les épreuves de l'examen pour l'obtention du certificat,

Avoir ses certificats et titres à jour.

Suite de parcours :

Le titulaire du CMP peut poursuivre sa carrière, après 6 mois de navigation, par le cursus du Capitaine 200.

Moyens pédagogiques mis en œuvre :

En **formation pont**, vous utiliserez une baleinière traditionnelle de 9m pour la manœuvre, à partir du C200 vous aurez accès aux simulateurs navigation et communications. Vous disposerez également d'une salle de ramandage et matelotage.

En **formation machine**, vous aurez accès aux ateliers: moteurs marins, moteur tournant, banc hydraulique, banc électrique, banc frigo, banc climatisation. Les M750 kW auront des séances sur simulateur machine et en atelier soudure et tournage.

Tous nos stagiaires ont accès à un centre de documentation maritime.

Coût de la formation :

- Parcours complet : 4804.00€
- Parcours adapté : tarifs et devis sur demande.

Rémunération des stagiaires :

Les candidats bénéficiant de l'ARE peuvent obtenir une Allocation de Retour à l'Emploi par la Formation. Veuillez consulter votre conseiller France Travail AVANT l'entrée en stage.

Les candidats dont la formation est prise en charge par la région Pays de la Loire n'ayant pas d'ARE peuvent bénéficier d'une rémunération région.

Programme de la formation :

CONTENU	Volume
<u>Module P1 – Appui (Navigation)</u>	
- Navigation / Météorologie	31
- Règles de barre, feux, balisages, signaux / Tenue de quart	31
- Manœuvre embarcation	54
- Examen oral final	8
<u>Module P2 – Appui (Manutention, arrimage de la cargaison et pêche)</u>	
- Manutention et arrimage	3
- Matelotage / engins de pêche	54
<u>Module P3 – Appui (Contrôle de l'exploitation du navire et assistance aux personnes à bord, entretien et réparation)</u>	
- Description et construction / Stabilité	22
- Sécurité	21
- Entretien et réparation	6
<u>Module NP – Appui (National Pont)</u>	
- L'environnement réglementaire	13
Certificat de Formation de Base à la Sécurité	54
Formation Spécifique à la Sûreté	10
Certificat d'aptitude à l'Exploitation des Engins et Radeaux de Sauvetage	30
<i>TOTAL programme référentiel CMP</i>	337

Rythme hebdomadaire minimum : 30 heures / Nombre de semaines : 12

Durée formation : 337 heures / Validation : épreuves en cours de formation